

# • Collecte des encombrants sur appel •

## Un nouveau service de collecte à domicile réservé :

- ✓ Aux personnes âgées de 75 ans et +  
Aux personnes à mobilité réduite
- ✓ A la collecte des encombrants et déchets d'équipements électriques et électroniques (détails au verso)

## Comment en bénéficier ?



Je contacte le service déchets ménagers

✓ Par téléphone : **02 31 304 304**

✓ Par mail : [contactdechetsmenagers@caenlamer.fr](mailto:contactdechetsmenagers@caenlamer.fr)



J'envoie mes justificatifs (détails au verso)

✓ J'attends que le prestataire me rappelle pour fixer un rendez-vous dans les 15 jours

Mes rendez-vous :

(jusqu'à 3 rendez-vous par an)

     [caenlamer.fr](http://caenlamer.fr)

  
**Caenlamer**  
NORMANDIE  
COMMUNAUTÉ URBAINE

# • Collecte des encombrants sur appel •

## Pièces justificatives à fournir suite à votre 1er appel



Communauté urbaine  
Caen la mer  
Service déchets ménagers  
16 rue Rosa Parks - CS 52700  
14027 Caen cedex 9

contactdechetsmenagers  
@caenlamer.fr

### Pour toutes demandes :

- ✓ Un justificatif de domicile (copie de facture d'électricité, de téléphone, taxe d'habitation...)

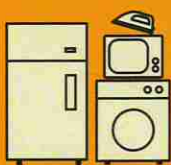
### Pour les personnes âgées de 75 ans et + :

- ✓ Une pièce d'identité (copie de carte nationale d'identité, passeport...)

### Pour les personnes à mobilité réduite :

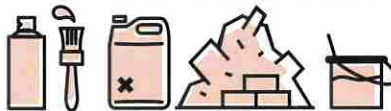
- ✓ Une pièce justificative (copie de carte d'invalidité, justificatif médical...)

## Déchets acceptés



- literie, mobilier,
- électroménager,
- audiovisuel, matériel informatique
- puériculture, équipements de jardin, de loisirs

## Déchets non acceptés



**NE SONT PAS COLLECTÉS**  
(MAIS ACCEPTÉS EN DECHETERIE)

- gravats, débris de verre
- produits dangereux (peinture, solvants, diluants)
- déchets verts
- pneus

 caenlamer.fr

  
**Caenlamer**  
NORMANDIE  
COMMUNAUTÉ URBAINE